

L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice.

Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une quarantaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques et financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.

La mise en service du centre pénitentiaire de Beauvais permet à la fois de moderniser et de compléter le dispositif d'accueil en milieu fermé de l'Oise. Avec 606 places, réparties en maisons d'arrêt, pour hommes et pour femmes, et en quartier de semi-liberté, cet établissement regroupe plusieurs régimes de détention. Ses aménagements et le dessin de ses circulations en tiennent compte.

Construit en deux ans, dans le cadre d'un contrat de partenariat, le projet constitue une première étape vers le développement d'une nouvelle politique pénitentiaire souhaitée par la garde des Sceaux, comprenant notamment la création d'espaces plus urbains d'un point de vue architectural et d'une meilleure prise en compte de la dimension de réinsertion qui sera mise en œuvre dans le cadre des futurs établissements pénitentiaires.

APIJ - 30, rue du Château-des-Rentiers - 75013 Paris • Tél. 01 53 94 88 00 • www.apij.justice.fr • www.justice.gouv.fr



Centre pénitentiaire de Beauvais | Oise



livraison
juin
2015

sommaire



5

Un établissement moderne

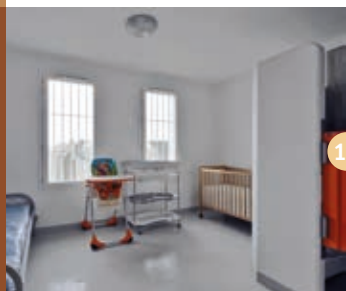
Architecture, surfaces dévolues aux activités, équipement sur mesure... le nouveau centre pénitentiaire de Beauvais est mieux adapté aux missions de réinsertion des personnes détenues. Un contrôle qualité des prototypes et des tests ont accompagné le déroulement du chantier pour s'assurer de la bonne exécution des ouvrages.



11

Rencontre avec l'architecte Bernard Hemery, Groupe Synthèse Architecture

Une attention particulière a été portée à l'agencement et à la fonctionnalité des bâtiments, ainsi qu'à la présence de végétation et de lumière afin de créer une atmosphère plus apaisée.



17

Visite guidée

Le centre pénitentiaire comporte une maison d'arrêt pour hommes, un quartier dédiée aux femmes, ainsi qu'un quartier de semi-liberté, très attendu dans le département.



^ Principale spécificité du centre : la place centrale autour de laquelle s'organisent les principaux lieux de vie.



^ Les véhicules pénètrent dans le bâtiment par le sas de la porte d'entrée principale, tandis que les visiteurs empruntent la porte située à droite du poste de contrôle.

^ Une fois le sas franchi, on accède à la place centrale où des espaces verts ont été aménagés.

Situé au sud-est de la capitale de l'Oise, à l'orée du bois Quéquet et face à de vastes plaines agricoles, le centre pénitentiaire de Beauvais se trouve au cœur d'un espace très verdoyant. Ses toitures vertes et ses façades en béton brut architectonique, avec pour la façade d'entrée des parties en pierre de Saint-Maximin, facilitent son insertion dans le paysage. Pour accéder à cet établissement, construit en bordure du tissu urbain, l'entreprise mandataire du contrat de partenariat, signé en 2012, a réalisé un nouveau rond-point sur la RD 93 et une voie de desserte qui longe l'espace boisé.

Un établissement moderne

L'ouverture de ce centre pénitentiaire répond à plusieurs objectifs, au premier rang desquels la nécessité de fermer les maisons d'arrêt de Beauvais et de Compiègne, toutes deux construites au XIX^e siècle. Les 250 personnes qui y sont détenues seront ainsi regroupées, fin 2015, au sein du nouvel établissement. Celui-ci accueillera également, dans un second temps, les personnes détenues dans les quartiers maison d'arrêt du centre pénitentiaire de Liancourt, de manière à libérer au sein de ce dernier des places en centre de détention.

Des espaces dévolus aux activités

Au-delà de cette plus grande cohérence dans l'organisation de la Justice en Picardie, « le centre pénitentiaire de Beauvais offrira surtout des bâtiments mieux adaptés à nos missions, explique Alain Jego, directeur interrégional des services pénitentiaires de Lille (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie). Quand nous construisions au XIX^e siècle, il s'agissait exclusivement de créer de l'hébergement, alors que l'administration pénitentiaire a d'autres missions aujourd'hui : elle doit aussi prévenir la récidive et préparer la sortie ». C'est pourquoi « les surfaces dévolues aux activités sont plus importantes que dans les programmes précédents, annonce Anne Vuong, chargée d'opération au bureau des affaires immobilières à la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP). Avec le pôle de préparation à la sortie, l'espace enseignement, les ateliers ainsi que les installations sportives et culturelles, nous disposons de locaux adaptés pour proposer cinq heures d'activité par jour à chaque personne détenue. »

«De quoi faciliter la politique de réinsertion, insiste Alain Jego. D'autant que la conception architecturale rend l'établissement beaucoup moins anxiogène : le recours à la lumière naturelle et le système de nef sont des éléments apaisants pour les personnes détenues comme pour les surveillants.»

Des équipements adaptés et testés

Sur le plan technique, la construction a été pensée en fonction des expériences passées. En témoignent les portes à double action des cellules : «Il s'agit d'un système innovant qui permet une ouverture courante des portes vers l'intérieur de la cellule tout en offrant la possibilité au personnel pénitentiaire d'ouvrir la porte vers l'extérieur en cas de nécessité», indique Arnaud Boisson, chef de projet de la cellule témoin pour Spie batignolles. Résultat : les coursives ne sont plus encombrées par l'ouverture des portes, ce qui offre une vision plus dégagée pour le personnel et la vidéosurveillance sans nuire à la sécurité.

La conception de lavabos pratiques et sécurisés a également fait l'objet de nombreuses recherches et de plusieurs présentations dans une cellule témoin installée à Arras. «Cette cellule témoin s'est révélée particulièrement importante, estime Guy Garcin, directeur de programme à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ). Grâce à elle, nous avons pu visualiser et ajuster le mobilier avec une approche fine de son ergonomie. Nous avons pu tester les lavabos, mais aussi l'intégration des plaques chauffantes dans le mobilier, ce que nous ne faisions pas avant.»

C'est enfin sur les process de fabrication que l'entreprise, accompagnée par l'APIJ, a mis en place des solutions dédiées : «Nous avons cherché à industrialiser au maximum la construction des bâtiments, argumente Steve Montigny, directeur du chantier pour Spie batignolles. Nous avons, par exemple, fait fabriquer à Strasbourg des panneaux de murs préfabriqués que nous avons assemblés ici, avant de couler du béton à l'intérieur de chaque élément.» Également préfabriqués, les blocs de deux cabines sanitaires qui sont venus se glisser entre les cellules : «La gaine technique commune aux deux espaces sanitaires est accessible depuis le couloir, précise Guilhem Fromont, chef de projet à l'APIJ. La maintenance est ainsi facilitée, car elle est assurée sans avoir à entrer dans la cellule.»

À chaque étape de la conception, la qualité des échanges entre l'APIJ, la DAP et le groupement (concepteur-constructeur et mainteneur) a permis au chantier d'avancer sereinement.

Le recours à la lumière naturelle et le système de nef sont des éléments apaisants pour les personnes détenues comme pour les surveillants.



^ Les cellules ont été testées grâce à une cellule témoin à Arras, permettant notamment la mise en œuvre d'une technique innovante : les portes à double action.



^ Le pôle d'insertion et de préparation à la sortie.



La création d'une place centrale, autour de laquelle s'organise la vie carcérale, de même que la végétalisation des espaces à l'intérieur de l'enceinte ou encore la création de nefs dans les quartiers d'hébergement constituent les principales spécificités de ces nouveaux établissements pénitentiaires.

^ Le mess des personnels, doté de vues sur les plaines alentours, est le premier bâtiment que l'on aperçoit depuis la RD 93.

Rencontre avec l'architecte Bernard Hemery, Groupe Synthèse Architecture

Quels éléments architecturaux caractérisent les centres pénitentiaires de Beauvais, Valence et Riom ?

La création d'une place centrale, que nous avons développée avec Sylvie Simon, architecte et chef du projet, autour de laquelle s'organise la vie carcérale, de même que la végétalisation des espaces à l'intérieur de l'enceinte ou encore la création de nefs dans les quartiers d'hébergement constituent les principales spécificités de ces nouveaux établissements pénitentiaires.

La place centrale, notamment, est un élément très important qui a déterminé le plan-masse, car nous avons voulu que les principaux lieux de vie –le gymnase, la salle de spectacle et les salles de préparation à la sortie– s'ouvrent sur cette place.

Nous l'avons conçue comme une place de village : ses limites sont matérialisées par une colonnade, et les bâtiments qui la bordent viennent se positionner en arrondi.

Enfin, les dispositifs de sûreté y sont moins visibles, les concertinas ne se voient pas depuis la place. Au contraire, le regard est attiré par les espaces verts qui se déploient derrière les grilles et, au fond, par les façades des quartiers d'hébergement.

Cette place est reliée à la porte d'entrée principale par un mail que nous avons couvert d'une verrière et qui dessert les parloirs et les différents services de l'établissement.

Quelle attention avez-vous portée à l'insertion de chaque établissement dans son environnement ?

Nous avons mis en scène les bâtiments hors enceinte –l'accueil des familles, le mess et, ici dans l'Oise, le quartier de semi-liberté– en tenant compte de la spécificité de chacun des sites. À Beauvais, le centre pénitentiaire étant situé à l'orée du bois, nous avons choisi de répartir les bâtiments hors enceinte à la limite de ce bois, en veillant à offrir aux surveillants, depuis le mess, une vue sur la grande plaine. Par ailleurs, nous avons imaginé une double perception de l'établissement sur sa façade publique : dans le grand paysage, il donne une impression de symétrie et de solennité,

grâce notamment aux parties réalisées en pierre de l'Oise ; de plus près, la vision est différente, avec un calepinage spécifique de la porte d'entrée piétonne, qui la signale et lui confère un statut particulier.

À Beauvais, comment avez-vous intégré le quartier d'hébergement des femmes ?

Nous avons placé le quartier des femmes à l'écart, derrière le bâtiment des parloirs. Conformément au programme, nous l'avons doté, de places en quartier d'accueil et d'évaluation (QAE), et en quartier d'isolement et de discipline, pour limiter les déplacements des personnes détenues. Mais nous l'avons surtout relié au reste de l'établissement par des passerelles qui permettent aux femmes des déplacements spécifiques à l'abri des regards. Elles accèdent ainsi, par des entrées qui leur sont dédiées, aux espaces du pôle d'insertion et de préparation à la sortie, aux ateliers et à l'unité sanitaire. Ces passerelles, qui enjambent le mail, sont traitées extérieurement comme le haut d'un nuage, avec des vagues qui les rendent moins prégnantes. À l'intérieur du quartier des femmes, nous avons porté une attention toute particulière à la zone nourrice, que nous avons voulue chaleureuse et colorée.

Quel traitement de la lumière avez-vous privilégié ?

Partout, la lumière pénètre par divers biais. De façon verticale, tout d'abord, grâce aux nefs des quartiers d'hébergement et aux planchers de verre qui la laissent justement circuler de haut en bas. En complément, des ouvertures sont situées aux extrémités des circulations, sur les pignons, pour que l'éclairage soit aussi latéral. Nous avons même prévu, en rez-de-chaussée, des couloirs de lumière dont la seule fonction est de créer des ouvertures lumineuses dans les espaces de distribution des salles d'activité. Les bâtiments sont ainsi « percés » en de multiples points pour que le jour s'immisce dans tous les locaux.

^ Grâce aux nefs des quartiers d'hébergement, la lumière pénètre à tous les étages ; ici, les circulations dans le quartier des femmes.



^ Un des quartiers maison d'arrêt pour hommes.



^^ Le mess dédié aux personnels et le bâtiment d'accueil des familles, avec sa cour de jeux pour enfants, sont tous deux situés hors enceinte.

Visite guidée

Premier bâtiment que l'on aperçoit en arrivant de la RD 93, le mess domine les champs de colza et de blé des plaines du Beauvaisis. Ses salles lumineuses s'ouvrent sur ces espaces agricoles à perte de vue. À l'intérieur, à côté des aménagements habituels destinés à la restauration, les espaces de formation des personnels bénéficient de nouvelles installations. Une cellule grandeur nature permet notamment aux surveillants de s'entraîner dans les conditions du réel à gérer toutes sortes de situations.

Un quartier de semi-liberté très attendu dans l'Oise

Également situé à l'extérieur de l'enceinte, à quelques mètres en contrebas du mess, l'accueil des familles, avec sa petite cour de jeux pour enfants, semble adossé au bois Quéquet, qui délimite le terrain sur lequel est implanté le centre pénitentiaire. Face à l'accueil des familles, séparé par quelques-uns des nombreux bassins de rétention qui ont été creusés afin de compenser l'imperméabilisation des sols engendrée par le projet, se dresse le quartier de semi-liberté (QSL). « Nous n'avions pas vraiment de QSL dans l'Oise, remarque Alain Jegou, directeur interrégional des services pénitentiaires. Avec celui de Beauvais, placé hors enceinte, nous avons un bâtiment parfaitement adapté à ce public qui sort tous les jours pour exercer un travail ou suivre une formation. »

De l'autre côté du mur d'enceinte

Une fois la porte d'entrée principale franchie, tandis que les personnels se dirigent vers la droite pour accéder aux vestiaires, les familles et les avocats passent les contrôles de sécurité et débouchent dans la cour d'honneur. Vaste et généreusement plantée, celle-ci témoigne des premiers efforts réalisés à Beauvais afin d'accentuer la présence des espaces verts, notamment dans toutes les zones interstitielles.

Derrière le mur d'enceinte de six mètres de haut, les visiteurs sont invités à pénétrer dans l'établissement. Ils longent ainsi sur leur gauche le bâtiment qui héberge le greffe au rez-de-chaussée et les bureaux de l'administration à l'étage, puis, très vite, ils arrivent au poste central d'information (PCI), centre névralgique de la sécurité pénitentiaire. Du PCI, sont contrôlés, 24 heures sur 24, les 550 caméras de

l'établissement. Comme l'ensemble des postes protégés, il a fait l'objet de toutes les attentions. « L'ergonome Pierre Pavageau est intervenu à plusieurs reprises pour contrôler que l'aménagement des postes de surveillance était optimal, explique Guilhem Fromont, chef de projet à l'APIJ. Il a fallu s'assurer que les personnels ne seraient pas gênés par des poteaux ou des grilles, puis limiter l'encombrement de l'espace intérieur du poste et, enfin, adapter la forme du mobilier. »

Au cœur de l'établissement

Depuis le PCI, un mail recouvert d'une verrière distribue les lieux clés de l'établissement : le quartier d'accueil et d'évaluation, avec sa cour de promenade, l'unité sanitaire, le quartier des femmes, puis, au bout la place centrale en forme de demi-cercle. Elle dessert les pôles de préparation à la sortie (accès aux droits, information, très grande bibliothèque et cyberbase) et d'enseignement, d'un côté ; les cuisines et les ateliers, de l'autre ; les espaces culturels et sportifs (salle de culte, salle de spectacle et gymnase), au centre et, enfin, les trois maisons d'arrêt pour hommes. Si chacune présente une couleur différente en façade, toutes sont en revanche conçues de façon identique à l'intérieur. Avec pour principale caractéristique la réinterprétation de la nef des prisons d'antan : une partie des planchers des 2^e et 4^e étages ont été percés pour créer des espaces sur une double hauteur et permettre ainsi aux surveillants de communiquer entre eux. En outre, cette architecture, complétée par un plancher de verre au 3^e étage, est plus transparente : la lumière naturelle qui pénètre par le plafond du dernier étage irrigue tout le bâtiment de haut en bas. « Cela répond aux exigences du programme en matière de performance lumineuse », précise Guy Garcin, directeur de programme à l'APIJ. La présence de fenêtres plus grandes dans les cellules et dans les salles d'activité contribue aussi à relever ce défi.

Autre élément essentiel au confort des lieux, l'acoustique a été étudiée de près : « Il y a dans toutes les salles d'activité des panneaux isolants au plafond qui évitent les réverbérations sonores, indique Guilhem Fromont. Et qui améliorent de façon très nette le confort acoustique, pour les personnes détenues et pour les surveillants. »

La lumière naturelle qui pénètre par le plafond du dernier étage irrigue tout le bâtiment de haut en bas. Cela répond aux exigences du programme en matière de performance lumineuse.



^^ Les postes de sécurité –centraux ou des quartiers d'hébergement– ont été étudiés par un ergonome de l'administration pénitentiaire afin d'améliorer la sécurité et le confort des personnels.



^ Une cellule du quartier nourrice au sein de la maison d'arrêt pour femmes.

^ Une cour de promenade du quartier des femmes, avec sa végétation et ses équipements (table de ping-pong, panneau de basket...).

Un quartier dédié aux femmes

Dans le quartier des femmes, «les salles d'activité sont plus nombreuses, souligne Anne Vuong, chargée d'opération au bureau des affaires immobilières à la DAP. Cela permet de limiter leurs déplacements au sein de l'établissement» sans pour autant les supprimer, puisque des passerelles et des couloirs spécifiques ont été conçus pour elles. «Elles pourront ainsi se rendre à l'unité sanitaire et dans les ateliers, sans qu'il soit nécessaire de bloquer les mouvements des hommes, poursuit Anne Vuong. En revanche, pour qu'elles accèdent au gymnase, à la salle de culte ou à la salle de spectacle, il faudra une organisation pénitentiaire particulière, avec une gestion des horaires et des mouvements.»

Pour le reste, le quartier des femmes est indépendant. Avec ses nombreuses cours de promenade : celle réservée aux femmes détenues en quartier d'isolement et de discipline, celle du quartier d'accueil et d'évaluation, celle du quartier nourrice ou encore la cour principale, avec ses lilas, sa table de ping-pong, son panneau de basket et son terrain de pétanque, comme chez les hommes.

À noter, enfin, la possibilité offerte au chef d'établissement d'opter pour une gestion partielle en mode ouvert du quartier des femmes, puisque certaines cellules sont équipées de serrures de confort, dont le contrôle peut être laissé aux femmes détenues afin qu'elles bénéficient d'une plus grande autonomie.



^ Le mail recouvert d'une verrière donne accès aux parloirs et à d'autres services de l'établissement, comme l'unité sanitaire.



^ Les nefs des quartiers d'hébergement des hommes, sur plusieurs étages ouverts, permettent aux surveillants de communiquer entre eux pour plus de sécurité.



^ Les circulations menant aux parloirs pour les personnes détenues.

^ Avant les parloirs, les familles peuvent déposer du linge pour les personnes détenues.



^ Les parloirs réservés aux personnes détenues et à leur famille.



^ Le terrain de sport.

^ Les ateliers de travail volontaire pour les personnes détenues.



^^ Afin de faciliter leur réinsertion, des formations sont proposées aux personnes détenues dans des salles d'activité.



^^ Les unités de vie familiale (UVF) offrent la possibilité aux personnes détenues de passer un moment privilégié avec leur famille. En haut, l'accès aux UVF; en bas, une vue de l'intérieur.



^ Les fenêtres des cellules ont été agrandies pour apporter davantage de lumière. Ici, une cellule individuelle pour hommes.



^ Le gymnase.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Direction de la publication

Marie-Luce Bousseton, directrice générale

Coordination

Marion Moraes, mission communication

Remerciements à

Valérie Cormont, chef du service communication
de la Direction de l'administration pénitentiaire

Anne Vuong, chargée d'opération au bureau des affaires
immobilières à la Direction de l'administration pénitentiaire

Alain Jego, directeur interrégional des services pénitentiaires
de Lille (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie)

Bernard Hemery, architecte, Groupe Synthèse Architecture

Steve Montigny, directeur du chantier Spie batignolles

Arnaud Boisson, chef de projet Spie batignolles,
en charge de la cellule témoin

Ont participé au sein de l'APIJ

Aurélien Defigier

Guy Garcin

Guilhem Fromont

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Isabelle Friedmann

Crédits photographiques Nicolas Fussler

Impression Point 44



Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Personne publique

- > Ministère de la Justice
- > Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Mandataire de la personne publique

- > Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

Assistant technique de l'APIJ

- > Voxoa

Titulaire du contrat de partenariat

- > Hélios B

Concepteur-constructeur et maître d'œuvre

- > Spie batignolles, associé à :
 - Architecte : Synthèse Architecture
 - Bureau d'études techniques : Betom ingénierie

Exploitant

- > Gepsa

Les chiffres clés

Le chantier

- > Budget de **75,8** millions d'euros TTC
- > Durée du chantier : **24** mois
- > Personnes employées : jusqu'à **350** personnes, tous corps de métiers confondus, en période de pointe au printemps 2014. Ce chantier a par ailleurs permis de réserver près de **60 000** heures de travail à des publics en insertion
- > Surface du centre pénitentiaire : **33 000 m²** SHON
- > Superficie du terrain : **18** hectares

Le calendrier

- > 21 décembre 2012 : signature d'un contrat de partenariat avec la société de projet Helios B dont Spie batignolles et Gepsa sont les actionnaires aux côtés de Barclays infrastructure funds et Fidepp. Ce contrat prévoit le financement, la conception et la construction du centre pénitentiaire, ainsi que l'entretien et la maintenance pour une durée de 25 ans, et les services à la personne pour une durée de 9 ans
- > Mai 2013 : démarrage des travaux
- > 21 juin 2015 : remise des clés à l'administration pénitentiaire
- > Novembre 2015 : arrivée des premières personnes détenues

Le centre pénitentiaire : 606 places

- > **3** quartiers maison d'arrêt pour hommes (164 places chacun)
- > **1** quartier maison d'arrêt pour femmes (60 places)
- > **1** quartier d'accueil et d'évaluation (24 places)
- > **1** quartier de semi-liberté (30 places)
- > **1** unité sanitaire
- > **4** unités de vie familiale

Les personnels

309 personnels pénitentiaires seront présents à terme sur le site ; ils seront **261** dès l'automne 2015

